



SEJOUR LINGUISTIQUE EN ECOSSE

AVRIL / MAI / JUIN 2025

Descriptif : Voyage scolaire en ECOSSE en avion et car local.

Excursions, visites, réservations et repas à inclure.

Nombre de participants : 44 élèves (4^{ème}) et 4 accompagnateurs.

Programme souhaité

Objectifs culturels :

- découverte d'un pays européen, d'un autre mode de vie, autre tradition et coutume
- Découverte de grandes villes écossaises : Edimbourg et Glasgow

Objectifs linguistiques :

- immersion en famille pour réinvestir les connaissances

DESCRIPTIF DU PROJET

JOUR 1 Départ d'Oloron Sainte Marie, devant le collège des Cordeliers pour l'aéroport

JOUR 2 au JOUR 5 Visites

JOUR 6 Retour à Oloron Sainte Marie, devant le collège des Cordeliers

Hébergement collectif, en famille

Les visites proposées ci-dessous sont indiquées dans un ordre que vous pouvez bien sûr changer voire nous suggérer d'autres visites à la place de celles mentionnées :

- Edimbourg / The Real Mary King's Close
- Edimbourg / Camera Obscura & World of Illusions
- Edimbourg / Jeu de piste dans la ville
- Edimbourg / Holyroodhouse Palace
- Edimbourg / Edinburgh Castle
- Edimbourg / National Museum of Scotland
- Stirling Castle & Loch Lomond
- Glasgow / National Piping Centre + initiation à la cornemuse
- Initiation aux Highland Games
- Temps libre shopping (max. 2H)

Le prix devra comprendre :

- ♦Le transport aller-retour en avion classe ECO et autocar de tourisme et les services du car pour le circuit
- ♦Les frais de chauffeurs, péages d'autoroutes, parkings
- ♦Le logement en pension complète en famille
- ♦Tous les repas du dîner du jour 1 au déjeuner panier repas du jour 6
- ♦Les droits de réservation pour toutes les visites
- ♦1 carnet de voyage comprenant le déroulement du séjour détaillé, les éléments techniques, un guide touristique de la région visitée pour le professeur responsable du voyage
- ♦La messagerie vocable à consulter pour les parents
- ♦Le numéro d'urgence joignable 24h/24 durant le séjour
- ♦L'assistance d'un correspondant local en cas de problème sur place
- ♦L'organisme devra être agréé par le Ministère du Tourisme.
- ♦L'assistance rapatriement individuelle et collective
- ♦L'assurance annulation individuelle et collective